

AR-Sous-Préfecture de SaintNazaire

044-214401879-20250912-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 12-09-2025

Publication le : 12-09-2025

**DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
MAIRIE DE SAINT PERE EN RETZ****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le dix septembre, le Conseil Municipal de SAINT PERE EN RETZ s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur AUDELIN Jean-Pierre, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : **04 septembre 2025.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. AUDELIN J.P., Mme VALLÉE G., M. EVAIN P., Mme MELLERIN N., Mme GAYAUD S., Adjoints, Mme MICHOU E., Mme MATHY M., Mme HOURLIER SAGUERRE K., M. ROUAULT J.L., M. MAILLARD B., M. PAUL P., Mme BINET M., Mme BERTHEBAUD E., Conseillers Municipaux

ABSENT EXCUSÉS : M. LOREAU Y. donne pouvoir à M. PAUL P., M. MOREAU P. donne pouvoir à M. EVAIN P., Mme GROLLIER A. donne pouvoir à Mme MELLERIN Noëlle

ABSENTS : M. BOUYER J.P., Mme COROLLER Laëtitia

QUORUM : 10

SECRETAIRE : Mme MELLERIN Noëlle

Délib : 2025/5.1.2/039

SUPPRESSION DE POSTES DE MAIRES-ADJOINTS DEVENUS VACANTS

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 2020/5.1.2/032 du 25 mai 2020, le conseil municipal a fixé à 8 le nombre de postes de Maires-adjoints.

Vu les dispositions de l'article L2122-2 du CGCT qui confie au conseil municipal la compétence pour déterminer le nombre d'adjoints, ce dernier peut décider de supprimer le(s) poste(s) d'adjoint(s) devenu(s) vacant(s).

3 postes d'adjoints sont devenus vacants suite aux démissions respectives de M. Gildas RICOUL, Mme Aurélie LERAY et M. Stéphane BUREAU.

Les adjoints suivant le rang du poste supprimé seront promus au rang supérieur et par délibération séparée, le tableau des indemnités sera actualisé.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide à l'unanimité de :

- supprimer les postes vacants de 3 adjoints au Maire,
- fixer à 5 le nombre d'adjoints au Maire.

Dit que le tableau du conseil municipal sera mis à jour en conséquence.

**Le secrétaire de séance,
MELLERIN Noëlle**

**Le Maire,
Jean-Pierre AUDELIN**

044-214401879-20250912-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 12-09-2025

Publication le : 12-09-2025

**DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
MAIRIE DE SAINT PERE EN RETZ****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2025**Nombre de Conseillers en exercice : **18**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix septembre, le Conseil Municipal de SAINT PERE EN RETZ s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur AUDELIN Jean-Pierre, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : **04 septembre 2025.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. AUDELIN J.P., Mme VALLÉE G., M. EVAIN P., Mme MELLERIN N., Mme GAYAUD S., Adjoints, Mme MICHOU E., Mme MATHY M., Mme HOURLIER SAGUERRE K., M. ROUAULT J.L., M. MAILLARD B., M. PAUL P., Mme BINET M., Mme BERTHEBAUD E., Conseillers Municipaux

ABSENT EXCUSÉS : M. LOREAU Y. donne pouvoir à M. PAUL P., M. MOREAU P. donne pouvoir à M. EVAIN P., Mme GROLLIER A. donne pouvoir à Mme MELLERIN Noëlle

ABSENTS : M. BOUYER J.P., Mme COROLLER Laëtitia

QUORUM : 10

SECRETAIRE : Mme MELLERIN Noëlle

Délib : 2025/5.6.1/040

FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Vu les délibérations des conseils municipaux du 29 juin 2020 et du 28 juin 2021 fixant les indemnités des élus,

Vu les démissions de 3 adjoints au Maire acceptées en date du 28 août 2025 par Monsieur le Sous-Préfet de St Nazaire,

Vu la délibération n° 2025/5.1.2/039 du 10 septembre 2025 supprimant les postes d'adjoints devenus vacants et décidant de ramener à 5 le nombre des adjoints,

Pour rappel :

A) Calcul de l'enveloppe globale maximale mensuelle

Le Maire	Les Adjoints
55 % de l'indice brut terminal	22 % de l'indice brut terminal
55 % (4 110,52 €) = 2 260,79 €	22 % (4 110,52 €) = 904,32 € x 5 = 4 521,60 €
Total mensuel = 6 782,39 €	

B) Répartition proposée

Le Maire	45.80 % (4 110,52 €)	1 882,62 €
Les 5 Adjointes	20.26 % (4 110,52 €) = 832,79 € x 5	4 163,95 €
Le conseiller municipal délégué en charge du conseil municipal d'enfants		350,00 €
Les conseillers municipaux	35 € x 11	<u>385,00 €</u>
	TOTAL	6 781,57 €

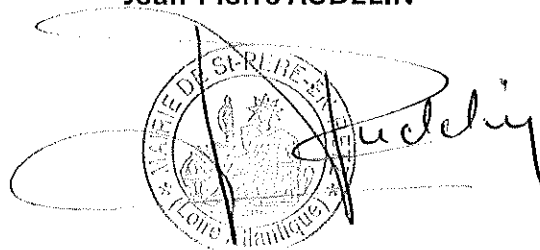
Cette nouvelle répartition, conformément à l'annexe ci-jointe, prendra effet à la date à laquelle la délibération deviendra exécutoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions mentionnées ci-dessus.

**Le secrétaire de séance,
MELLERIN Noëlle**



**Le Maire,
Jean-Pierre AUDELIN**



044-214401879-20250912-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 12-09-2025

Publication le : 12-09-2025

**DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
MAIRIE DE SAINT PERE EN RETZ**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le dix septembre, le Conseil Municipal de SAINT PERE EN RETZ s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur AUDELIN Jean-Pierre, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : **04 septembre 2025.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. AUDELIN J.P., Mme VALLÉE G., M. EVAIN P., Mme MELLERIN N., Mme GAYAUD S., Adjoints, Mme MICHOU E., Mme MATHY M., Mme HOURLIER SAGUERRE K., M. ROUAULT J.L., M. MAILLARD B., M. PAUL P., Mme BINET M., Mme BERTHEBAUD E., Conseillers Municipaux

ABSENT EXCUSÉS : M. LOREAU Y. donne pouvoir à M. PAUL P., M. MOREAU P. donne pouvoir à M. EVAIN P., Mme GROLLIER A. donne pouvoir à Mme MELLERIN Noëlle

ABSENTS : M. BOUYER J.P., Mme COROLLER Laëtitia

QUORUM : 10

SECRETAIRE : Mme MELLERIN Noëlle

Délib : 2025/5.2.6/041

COMMISSIONS MUNICIPALES

Vu la délibération du 29 juin 2020 fixant la répartition des sièges pour chaque commission,

Vu la démission de 3 adjoints au Maire acceptée en date du 28 août 2025 par Monsieur le Sous-Préfet de St Nazaire,

Vu la démission d'une conseillère municipale acceptée par Monsieur le Maire en date du 08 août 2025,

Dans ces conditions, il convient de procéder à une nouvelle répartition des sièges de chaque commission.

Le Maire est toujours président de Droit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité les membres des diverses commissions, à savoir :

.../...

Commission « Finances »

Vice-Président : M. EVAIN Pascal

Suppléant : M. MOREAU Philippe

- Mme VALLÉE Ginette
- Mme MELLERIN Noëlle
- M. LOREAU Yannick
- Mme GAYAUD Séverine
- Mme GROLLIER Anaïs
- Mme HOUILLIER SAGUERRE Karine

Commission « Travaux »

Vice-Président : M. EVAIN Pascal

Suppléant : M. MOREAU Philippe

- Mme VALLÉE Ginette
- M. LOREAU Yannick
- Mme GAYAUD Séverine
- M. ROUAULT Jean-Louis
- Mme BINET Marion
- Mme COROLLER Laëtitia

Commission « Commerce – Artisanat – Développement Economique »

Vice-Présidente : Mme MELLERIN Noëlle

- Mme VALLÉE Ginette
- M. EVAIN Pascal
- M. LOREAU Yannick
- Mme GAYAUD Séverine
- M. BOUYER Jean-Pierre
- Mme MICHOU Evelyne
- Mme COROLLER Laëtitia

Commission « Environnement »

Vice-Président : M. EVAIN Pascal

Suppléant : M. MOREAU Philippe

- Mme MELLERIN Noëlle
- Mme GAYAUD Séverine
- M. BOUYER Jean-Pierre
- M. ROUAULT Jean-Louis
- M. MAILLARD Bertrand
- M. PAUL Pascal
- Mme BINET Marion

Commission « Urbanisme »

Vice-Président : M. EVAIN Pascal

Suppléant : M. MOREAU Philippe

- Mme MELLERIN Noëlle
- M. LOREAU Yannick
- Mme GAYAUD Séverine
- M. PAUL Pascal
- Mme BINET Marion
- M. ROUAULT Jean-Louis

Commission « Ressources Humaines »

Vice-Présidente : Mme MELLERIN Noëlle

- Mme VALLÉE Ginette
- M. EVAIN Pascal
- M. LOREAU Yannick
- Mme GAYAUD Séverine
- Mme COROLLER Laëtitia
- Mme GROLLIER Anaïs

Commission « Cohésion Sociale – Animations Communales »

Vice-Présidente : Mme VALLÉE Ginette

Suppléante : Mme MICHOU Evelyne

- Mme MELLERIN Noëlle
- Mme GAYAUD Séverine
- Mme HOUILLIER SAGUERRE Karine
- Mme GROLLIER Anaïs
- Mme BERTHEBAUD Elisabeth

Commission « Affaires Scolaires »

Vice-Présidente : Mme GAYAUD Séverine

Suppléant : M. ROUAULT Jean-Louis

- Mme VALLÉE Ginette
- M. EVAIN Pascal
- Mme MATHY Myriam
- Mme HOUILLIER SAGUERRE Karine
- Mme GROLLIER Anaïs

Commission « Sports et Loisirs »

Vice-Président : M. LOREAU Yannick

Suppléant : M. PAUL Pascal

- Mme MATHY Myriam
- M. ROUAULT Jean-Louis
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine

Commission « Tourisme »

- Mme VALLÉE Ginette
- Mme MELLERIN Noëlle
- Mme GAYAUD Séverine
- Mme MICHOU Evelyne
- Mme BERTHEBAUD Elisabeth
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine

**Le secrétaire de séance,
MELLERIN Noëlle**



Commission « Culture »

- Mme GAYAUD Séverine
- Mme MICHOU Evelyne
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine
- Mme BERTHEBAUD Elisabeth

**Commission « Conseil Municipal
d'Enfants »**

Conseillère déléguée : Mme GROLLIER Anaïs

- Mme GAYAUD Séverine
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine

**Le Maire,
Jean-Pierre AUDELIN**

